



# SALLE 5

## La synagogue

Les juifs catalans consacraient une grande partie de leur existence à la prière, à la lecture de la Torah et à l'étude du Talmud, les deux grands piliers du judaïsme médiéval. Il s'agissait d'activités que l'on devait réaliser en groupe avec d'autres hommes adultes, au minimum dix, qui constituaient le *miniane*, le groupe de prière et d'étude. La communauté juive devait disposer d'un endroit où pouvoir se réunir pour réaliser la lecture et l'étude des textes sacrés. C'était là une des fonctions de la *synagogue* ou *école*, ainsi que l'appelaient les textes médiévaux. C'était également l'endroit où avaient lieu les offices religieux, au cours du Chabbat et de certaines fêtes, et là où on pratiquait les rituels de la circoncision ou du mariage. Il faut dire cependant que là où il y avait des juifs il n'y avait pas obligatoirement partout une synagogue. Dans les villages et villes de moindre importance, la communauté se réunissait habituellement dans certaines salles ou espaces habilités pour accueillir l'étude et la prière.

A l'intérieur des synagogues catalanes on trouvait des bancs en bois distribués autour d'une estrade centrale, la *bima*, qui servait de pupitre d'où le *'hazane*, le chanteur, dirigeait la prière et d'où les *rabbins* et les fidèles procédaient à la lecture de la Torah **1**. Les sièges des différents bancs appartenaient aux différents membres de la communauté, qui pouvaient les vendre ou les louer si telle était leur volonté. Certains des documents hébreux que l'on peut observer dans la vitrine contiennent les noms

des propriétaires des bancs de la synagogue de Perpignan au XIV<sup>e</sup> siècle. Les femmes quant à elles devaient se placer dans un endroit à part, séparé par une fenêtre ou une jalousie de la salle principale. En fait, la présence féminine était très rare, car les femmes n'y venaient que pour certains moments bien déterminés, tels que la célébration d'un mariage ou pour la fête de Pourim.



**1** Intérieur de synagogue avec l'Aron ha-Qodesh; *Haggada de Sarajevo*, fol.34r, XIV<sup>e</sup> s. Facsimile de l'Institut d'Etudes Nahmanides, Girona

A Gérone on trouve dans les documents des mentions de trois synagogues successives; la plus ancienne, du IXe siècle, se trouvait très près de la cathédrale préromane. De cette synagogue il n'est resté qu'un document qui en parle et qui date de 985. Les autres deux synagogues, des XIVE et XVe siècles, se trouvaient à l'intérieur du "call", dans les immeubles qui occupent de nos jours la maison Boschmonar, au numéro 2 de la rue de la Força et le centre Bonastruc ça Porta, dans la rue Sant Llorenç **2**. Même si les preuves documentaires sont encore trop peu importantes pour pouvoir l'affirmer de façon décisive, il est fort probable qu'au cours de la seconde moitié du XIVE siècle il y ait eu deux synagogues qui fonctionnaient en même temps: selon un

document de 1373, il y avait à Gérone une Grande et une Petite synagogue. Quand, au mois de juillet 1492, le roi Fernando fit appliquer le décret d'Expulsion aux juifs de Gérone, l'Aljama vendit les deux synagogues qui lui appartenaient, ainsi que tous les bâtiments et annexes composant l'espace où se réalisait la vie communautaire: les bains, les écoles et l'abattoir. La plus ancienne ne fonctionnait plus comme synagogue depuis quatre-vingt ans, mais elle appartenait encore à l'Aljama. C'est de celle-ci qu'il provient la porte qu'on reproduit dans cette salle. L'autre, la plus récente, était celle qui se trouvait à l'endroit occupé de nos jours par le musée où vous trouvez actuellement, et elle est restée en activité jusqu'à la veille de l'Expulsion.



**2** Carte de la juiverie de Gérone : les 3 synagogues; de l'exposition *La Catalunya Jueva*, MHC (Barcelona 2002)